



Licence Droits français et étranger

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droits français et étranger. 2010, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02035420

HAL Id: hceres-02035420

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035420>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 1 - PANTHEON SORBONNE
N° demande : S3100017399
Domaine : DROIT, SCIENCES POLITIQUE ET SOCIALES
Mention : DROITS FRANCAIS ET ETRANGERS

Appréciation générale :

<p>Cette formation d'excellence, sélective et marquée par l'internationalisation et la mobilité étudiante, s'inscrit dans le cadre d'un programme international grâce auquel les étudiants effectuent les deux premières années de leurs études de Droit dans l'une des universités partenaires (Londres, Cologne, Madrid, Florence, Colombia, Cornell) et les deux années suivantes à Paris. A l'issue de ce cursus, ils obtiennent un co-diplôme national et étranger au niveau du M1 puisque la licence est indissociablement liée au M1.</p>
--

Les points les plus forts :

1-	La formation s'inscrit dans l'internationalisation des études supérieures dans cinq parcours différents (anglais, espagnol, américain, italien et allemand) favorisant la mobilité entrante et sortante des étudiants.
2-	La pluridisciplinarité des enseignements, tout en favorisant les fondamentaux, permet aux étudiants d'acquérir une forte culture juridique et linguistique.
3-	Un suivi des différentes cohortes d'étudiants en termes d'orientation permet un pilotage réel de cette formation.

Les points les plus faibles :

1-	Un manque de cohérence sur le projet d'études en l'absence de M2 « Droits étrangers » est assez marquant, même s'il peut s'expliquer partiellement par la complexité des systèmes étrangers.
2-	Une absence marquante de toute UE de professionnalisation comme de stage et de toute participation de professionnels à l'équipe de formation pourrait être préjudiciable à une professionnalisation effective, surtout si l'entrée dans un M2 « Droits étrangers » n'est pas possible. La même question se pose sur l'existence d'UE de compétences transversales permettant la maîtrise de l'outil informatique et des techniques de communication.
3-	Peu d'informations sont données sur l'insertion professionnelle et en particulier après le M1.

Recommandations :

Pour parfaire cette formation d'excellence, il conviendrait de renforcer la réflexion sur le projet d'études, en particulier sur la création de M2 et plus largement d'un master en droits étrangers.

L'équipe pédagogique est également invitée à renforcer la professionnalisation, soit par la présence d'UE de professionnalisation, soit par le développement de compétences transversales.

Il conviendrait enfin d'améliorer le suivi professionnel des étudiants pour valoriser les débouchés par la prise en compte d'enquêtes en matière de devenir professionnel, rendues possibles par les effectifs des parcours.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A